

L'intersyndicale se positionne, revendique et agit encore !  
Lettre aux ministres le 2 octobre

Monsieur le Ministre,

Votre gouvernement a affiché sa volonté de rupture avec la RGPP initiée par le précédent gouvernement.

Les médias se sont récemment fait l'écho des conséquences désastreuses de la désertification des services publics.

De plus, nous avons pu entendre, de la part de membres de votre gouvernement, que les fermetures de services publics de proximité avaient été opérées de manière dogmatique.

Nous ne pouvons que partager cette analyse.

Notre département du Cher a enregistré la fermeture de 17 trésoreries depuis 2004, essentiellement en milieu rural.

Aujourd'hui, serait à l'ordre du jour la fermeture de la trésorerie de Saint Martin d'Auxigny au 01/01/2013.

Cette fermeture s'accompagnerait d'une restructuration avec la trésorerie des Aix d'Angillon distante d'une vingtaine de kilomètres.

Sont opposés à cette fermeture :

les agents de la trésorerie de Saint Martin d'Auxigny dont le service rendu est particulièrement apprécié des élus et usagers.

Les organisations syndicales unitaires qui prévoient :

de par cette restructuration une dégradation du service aux élus et usagers, une érosion de l'égalité d'accès des citoyens au service public ; il s'agit là de zones rurales non desservies de façon permanente par les transports en commun. Une telle fermeture participerait de l'isolement des populations concernées et à la désertification du milieu rural.

encore une dégradation des conditions de travail des agents qui s'accompagnera de suppressions d'emploi et d'une surcharge de travail aux Aix d'Angillon (60 budgets supplémentaires et un emploi budgétaire supprimé au 01/09/2012).

Quant aux élus, ils ont déjà manifesté leur refus de la fermeture de la trésorerie de Saint Martin d'Auxigny par des délibérations de l'ensemble des 11 conseils municipaux ; de même le conseil communautaire des Terres Vives, réuni mi-septembre, s'est opposé de manière unanime à cette fermeture par une motion adressée au Préfet du Cher, à la Direction Départementale des Finances Publiques, au député, aux sénateurs, au président du Conseil général et aux ministres concernés.

L'intersyndicale Solidaires Finances Publiques- CGT Finances Publiques - FO DGFIP - SNAFIP - CFDT Finances Publiques réaffirme de manière unitaire son opposition à la fermeture de la trésorerie de Saint Martin d'Auxigny et sa demande du maintien des structures que sont celles de Saint Martin d'Auxigny et les Aix d'Angillon.

Dans l'attente d'une réponse rapide, elles vous prient d'accepter leurs sincères salutations.

Pour l'intersyndicale unitaire,

Stéphane Lafargue  
Solidaires Finances Publiques

Gillette Tessier  
CGT Finances Publiques

Sylvie Richard  
FO-DGFIP

David Krezdorn  
SNAFIP

Copie :

Monsieur Bruno Bezar - Directeur général des Finances Publiques

Monsieur Nicolas Quillet - Préfet du Cher

Madame Geneviève Tréjaut - Directrice départementale des finances publiques du Cher

SOLIDAIRES  
FINANCES  
PUBLIQUES  
SYNDICAT NATIONAL

18  
la  
cgt  
Finances  
Publiques

FO  
DGFIP

cfdt  
des agents des services  
Finances Publiques

SNAFIP  
18

SOLIDAIRES  
FINANCES  
PUBLIQUES  
SYNDICAT NATIONAL

18  
la  
cgt  
Finances  
Publiques

FO  
DGFIP

cfdt  
des agents des services  
Finances Publiques

SNAFIP  
18

## EDITORIAL

Qu'il s'agisse de l'exigence de l'établissement du bilan contradictoire de la fusion, du dialogue social ou des différents contentieux revendicatifs, les réponses apportées par le Directeur Général, lors du comité de réseau du 25 septembre, ont confirmé les analyses des organisations syndicales. Totalement subordonnées aux recommandations de la Cour des Comptes, les annonces effectuées se situent dans la continuité des choix opérés depuis la création de la DGFIP.

Ainsi, au motif des économies budgétaires exigées par le gouvernement, les agents et les missions sont, une nouvelle fois, sacrifiés.

Déoulant du budget de rigueur 2013, qualifié d'historique par les médias, les premières annonces dévoilées ciblent particulièrement notre ministère avec une nouvelle vague de suppressions d'emplois et de fermeture de trésoreries.

Ainsi, la DDFIP du Cher pourrait concrétiser la fermeture de la trésorerie de St Martin d'Auxigny, passant ainsi en force contre l'avis des élus et des personnels.

« Je suis très inquiet puisque nous ne sommes que des petits élus (...) On n'a pas beaucoup de temps, on a besoin d'une trésorerie et de son percepteur pour nous aider à définir nos politiques en fonction des finances que l'on a », s'est insurgé le Maire de St Martin réclamant le maintien d'un service public de proximité. Il ajoute lors de la même interview sur Europe

1 « La Trésorerie nous dit : 'si on n'est plus là, on fera un dépôt à la Poste'. Mais s'il n'y a plus de Poste dans deux ans ? ». De même au journal télévisé de 13 heures sur TF1, on a pu entendre le mécontentement des usagers-contribuables.

La totalité des conseils municipaux concernés par la suppression, a pris des délibérations dénonçant ce projet ; plus récemment la communauté de communes a fait de même ainsi que le Président du Conseil Général.

C'est donc tout naturellement que l'intersyndicale (Solidaires finances publiques, CGT finances publiques, FO DGFIP, SNAFIP) s'est engagée aux côtés des élus.

Ne relâchant pas leur engagement, les sections syndicales se sont adressées aux députés du Cher, au Conseil Général, ont écrit au ministre ; vous trouverez un compte rendu au sein de ce 4 pages.

Projetée l'an dernier, la suppression de la trésorerie de St Martin d'Auxigny devrait être entérinée par ce nouveau ministère ; c'est inacceptable ! Après celle-ci, ce sera une autre, laissant ainsi des zones rurales entièrement désertifiées de leurs services publics.

Pour le gouvernement, comme pour la directrice des finances publiques du Cher, cette fermeture aurait dû être une formalité. Et bien NON, les agents, les élus, les organisations syndicales disent

**NON à la fermeture de la trésorerie de Saint-Martin**

Pour le maintien d'une mission de proximité de conseil auprès des collectivités,  
Pour le maintien des emplois, pour le maintien des deux postes comptables  
de St Martin d'Auxigny et Les Aix d'Angillon,  
**Nous ne lâcherons rien !**

Pour l'intersyndicale

Gillette TESSIER

### Sommaire :

- **Editorial**

- P.2 : Avant c'était une trésorerie où il faisait bon travailler

- P.3 : Action conjointe de l'intersyndicale

- P.4 : L'Intersyndicale se positionne

## Avant, c'était une trésorerie où il faisait bon travailler,



### mais ça, c'était avant... avant le projet de fermeture de la Trésorerie

La DDFIP du Cher propose de fermer la Trésorerie de Saint Martin en transférant les services à la Trésorerie des Aix d'Angillon.

La Trésorerie de Saint Martin emploie aujourd'hui 4 fonctionnaires des Finances (1 emploi a été supprimé en 2012 !) : 1 inspecteur, 2 contrôleurs et 1 agent, qui connaissent les collectivités, les élus, et offrent un service et un conseil de proximité et de qualité.

La trésorerie de Saint Martin d'Auxigny gère 13000 habitants répartis sur :

- ♦ 11 communes (Allogny, Fussy, Menetou Salon, Pigny, Quantilly, Saint Eloy de Gy, Saint Georges sur Moulon, Saint Martin d'Auxigny, Saint Palais, Vasselay et Vignoux sous les Aix)
- ♦ 1 communauté de communes (communauté de communes des Terres Vives)
- ♦ 3 syndicats intercommunaux
- ♦ 2 ASA (association syndicale autorisée)
- ♦ 1 syndicat de transport
- ♦ 35 budgets annexes ,

Soit 18 élus et présidents qui vont voir leur trésorerie de proximité disparaître. Les secrétaires devront faire des kilomètres supplémentaires pour bénéficier de conseils budgétaires et financiers. Et quels conseils ?

En fusionnant Saint Martin et Les Aix, la DDFIP va créer une fois de plus une « Méga-Trésorerie » avec 137 budgets : 29 communes, 3 communautés de communes, 18 syndicats, 2 ASA, 1 syndicat de

transport, 1 EHPAD, 1 CIAS et 82 budgets annexes.

Quid alors de la notion de proximité, de disponibilité des agents et du chef de poste pour exercer convenablement la mission de conseil qu'attendent les élus ? La Trésorerie de Saint Martin ne connaissait pas jusqu'à présent de problèmes de fonctionnement. La comptable et les agents sont appréciés par les élus, leur travail reconnu. Comment un seul chef de poste pourra-t-il répondre aux attentes des élus ? La DDFIP osera-t-elle comme par le passé créer un emploi d'adjoint-fantôme censé aider le comptable ?

Pour la population c'est le maillage rural qui s'élargit et la perte de l'égalité d'accès aux services publics pour tous les citoyens.

En effet, la situation économique actuelle fait apparaître un nombre croissant de personnes qui règlent en espèces dans leur Trésorerie de proximité, comme par exemple pour les HLM, les Amendes ou les Hôpitaux dont les Trésoreries se trouvent à Bourges.

Eloigner le guichet serait un coût supplémentaire qu'ils subiraient et un pas de plus vers la perte des droits fondamentaux des citoyens pour l'accès au service publics.

Nous sommes bien loin du processus de revitalisation des territoires, c'est un acte de désertification supplémentaire.

Au-delà des élus et de la population, la DDFIP méprise également ses agents.

Ils vont devoir changer d'affectation. La fermeture de leur Trésorerie va les obliger à faire des kilomètres supplémentaires, engendrant des temps de trajet accrus, de la fatigue, des frais financiers, et une dégradation de leurs vies privées.

Nous avons pu constater que chaque fermeture de poste entraînait également une dégradation des conditions de travail des personnels dans la Trésorerie qui subissait l'arrivée des missions transférées et un retard dans l'exécution de celles ci.

## ACTION CONJOINTE DE L'INTERSYNDICALE SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES-CGT FINANCES PUBLIQUES- FO DGFIP-SNAFIP ET DES ELUS LOCAUX ET NATIONAUX

Fin 2011, la directrice départementale des finances publiques du Cher annonçait son projet de fermeture de la trésorerie de Saint Martin d'Auxigny. Ce projet était mis en attente durant la période de réserve électorale. Cependant, une fois les élections faites, ce projet a refait surface à vitesse grand V.

**L'intersyndicale n'a pas attendu une annonce prévisible de fermeture au CTL d'octobre pour agir ! Les élus non plus !**

Le 12 septembre, les élus de la communauté de communes des Terres Vives recevaient l'intersyndi-

cale. Ils nous annonçaient que tous les conseils municipaux des communes de leur ressort territorial avaient pris des délibérations contre la fermeture de la trésorerie de Saint Martin d'Auxigny et nous affirmaient que le conseil communautaire prendrait une motion contre la fermeture de cette trésorerie. Le 14 septembre, le conseil communautaire prenait unanimement la motion suivante (adressée à la DDFIP18, Préfet, Président du CG, élus nationaux, ministres )

### MOTION CONTRE LA FERMETURE DE ST MARTIN D'AUXIGNY

**Malgré les démarches accomplies par le maire de Saint Martin d'Auxigny et les délibérations prises par l'ensemble des communes du canton et la Communauté de Communes en Terres Vives, le projet de fermeture de la trésorerie de Saint Martin d'Auxigny, au profit d'un regroupement à la Trésorerie des Aix d'Angillon est toujours d'actualité.**

**M. le Préfet, dans un courrier du 28 février 2012 s'est engagé à réaliser une concertation entre les parties concernées, notamment les élus locaux. Aucune invitation à venir nous exprimer sur le sujet ne nous a été adressée depuis.**

**Si M. le Préfet affirme qu'aucune décision n'est prise et qu'une concertation doit être organisée, certaines instances de la Direction Générale des Finances Publiques affirment au contraire que la Trésorerie de St Martin devrait fermer en 2013.**

**Mme la Directrice Départementale des Finances Publiques a affirmé avoir transmis au Service de la Réforme de l'Etat sous l'égide du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget le projet de fermeture de la trésorerie de Saint Martin d'Auxigny au profit d'un regroupement à la Trésorerie des Aix d'Angillon.**

**Les raisons qui ont conduit les communes et la communauté de communes à se mobiliser en 2011 contre ce projet de fermeture perdurent :**

-Maintien des bonnes conditions matérielles de fonctionnement de la trésorerie de Saint Martin d'Auxigny permettant une ouverture pérenne de ce service

**Conservation d'un service de proximité pour les populations âgées, fragiles ou qui ne possèdent pas de moyen de transport**

**Conservation d'un service de proximité qui a la connaissance du territoire et de son public**

**Conservation d'un conseil de proximité pour les collectivités auprès des élus et des agents, besoin des régisseurs du canton de déposer leurs fonds dans un centre raisonnablement proche...**

**Ces arguments sont à ajouter au risque qui naîtrait de la fermeture de cette trésorerie : le départ du Trésor Public ne serait-il pas le prélude à la fermeture des autres services publics présents comme La Poste ... Qu'en sera-t-il à terme de l'attractivité du territoire si les services publics de proximité disparaissent ?**

**Le Conseil communautaire réuni le jeudi 14 septembre 2012**

**- Se prononce contre la fermeture de la Trésorerie de Saint Martin d'Auxigny**

**- Demande que la concertation promise par M. le Préfet soit organisée**

**- Demande le maintien d'un service public de proximité de la Direction des Finances Publiques à Saint Martin d'Auxigny.**

### L'interpellation des élus par l'intersyndicale ne s'arrête pas là !

Le 25 septembre, l'intersyndicale était reçue par le député Nicolas Sansu qui a pris l'engagement :

♦ De faire une intervention auprès de la directrice départementale des finances publiques afin de lui signifier son refus de voir la trésorerie de Saint Martin d'Auxigny fermer.

♦ D'interpeller le ministre de l'Economie et des Finances Pierre Moscovici et son ministre délégué au Budget Jérôme Cahuzac

♦ De faire un courrier à l'ensemble des parlementaires du Cher afin de dégager une action commune contre la fermeture de la trésorerie de Saint Martin d'Auxigny.

Le 28 septembre, l'intersyndicale était reçue par le directeur de cabinet du député Yann Galut qui devrait s'adresser à son groupe parlementaire et au ministre de l'Economie et des Finances.

Le 28 septembre, l'intersyndicale était également reçue par Monsieur

Rafesthain, président du Conseil général, qui nous affirme qu'il soutient de manière inconditionnelle la motion des élus et s'oppose à la fermeture des trésoreries de Saint Martin d'Auxigny et des Aix d'Angillon.

Enfin une lettre intersyndicale a été rédigée à l'adresse des ministres pour signifier, dans l'unité, notre refus de voir la trésorerie de Saint Martin d'Auxigny et des Aix d'Angillon fermer.